

POSTULAT

Auteur Jasmine Ballay (suppl.), PLR, Marcel Delasoie, PLR, Serge Métrailler, PDCC, et François Pellouchoud, UDC
Objet Des commissions extraparlimentaires transparentes
Date 14.12.2015
Numéro 6.0055

Pour la gestion de ses affaires, l'Etat peut traditionnellement s'entourer d'experts ou nommer des commissions extraparlimentaires. Ces dernières jouent un rôle de plus en plus important et ce dans tous les domaines. Elles permettent d'une part à l'administration de compter sur des compétences qu'elle ne possède pas en interne. D'autre part, elles permettent à un certain nombre d'organisations de faire valoir leurs intérêts.

Or, leur importance à tendance à croître durant ces dernières années. Désormais, elles orientent l'activité de l'Etat et participent aux décisions. En ce sens, il semble normal que chaque citoyen puisse prendre connaissance de l'existence de ces commissions extraparlimentaires. Il n'existe malheureusement pas à ce jour de registre recensant l'ensemble de ces commissions.

Conclusion

Par le présent postulat, nous demandons l'établissement d'un registre des commissions extraparlimentaires avec au minimum les informations suivantes :

- date de la création
- missions de la commission
- composition

Ce registre sera tenu à jour et publié sur le site internet du canton, comme cela se fait déjà un niveau fédéral.